

À la rentrée 2023, tous les élèves de cette commune du Cotentin iront au même collège

Le 22 novembre 2022, le conseil municipal de Picauville (Manche) s'est réuni. Il a été question de la sectorisation des collèges. Tous les élèves iront au même à la rentrée.



Sur décision de la préfecture, tous les collégiens picauvillais iront désormais au collège Saint-Exupéry, à Sainte-Mère-Église (Manche).

Le 22 novembre 2022, le conseil municipal de Picauville (Manche) s'est réuni sous la direction de la maire Marie-Hélène Perrotte. Au cours de la réunion, la première magistrate a indiqué qu'elle avait reçu un courrier de la part de la préfecture sur la sectorisation des collèges.

[L'internat de ce collège du Cotentin est labellisé « Internat d'excellence »](#)

Qui des transports scolaires ?

La préfecture a étudié la question à cause de l'évolution démographique de certaines communes. La conclusion du courrier est que les enfants de la commune de Picauville doivent aller à un seul collège : celui de Sainte-Mère-Église. Actuellement, les collégiens de Picauville vont à La Haye-du-Puits, Saint-Sauveur-le-Vicomte ou Sainte-Mère-Église selon le village où ils habitent. Un car amène les enfants de chaque commune historique à leur collège désigné.

Dès la rentrée de septembre 2023, tout le monde ira donc au collège Saint-Exupéry à Sainte-Mère-Église. Marie-Hélène Perrotte a expliqué que la situation n'était pas encore claire si un enfant a des frères ou des sœurs qui sont déjà à La Haye-du-Puits ou Saint-Sauveur-le-Vicomte. Dans ce cas, cela risque de présenter un problème aux parents parce qu'il n'y aura plus de car pour amener des enfants à La Haye-du-Puits ou Saint-Sauveur-le-Vicomte. La situation est toujours en cours d'étude par la préfecture.

De notre correspondante Madeleine HILL